

Marc Maesschalck

TRANSFORMATIONS DE L'ÉTHIQUE

De la phénoménologie radicale
au pragmatisme social

ANTHROPOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE

P.I.E. Peter Lang

Marc Maesschalck

TRANSFORMATIONS DE L'ÉTHIQUE

De la phénoménologie radicale
au pragmatisme social

ANTHROPOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE

P.I.E. Peter Lang

Introduction

L'enjeu de cet ouvrage est d'interpréter l'évolution de l'éthique contemporaine à partir de ses transformations comme *pratique d'intervention intellectuelle*. Il est certain qu'une telle interprétation doit elle-même reposer sur une pratique d'intervention et sur une relation privilégiée avec des terrains d'application. Mais elle renvoie également à la posture théorique qui accompagne les pratiques et cherche à s'expérimenter à travers elles pour apprendre et évoluer. C'est pourquoi l'intérêt du point de vue que nous défendrons tout au long de cet ouvrage nous semble double.

Un premier intérêt de ce point de vue réside dans la *distance* qu'il instaure à l'égard de l'acte de production de l'éthique elle-même. Il ne s'agit pas en premier lieu de produire un « discours de l'éthique », comme on parlerait d'un discours de la méthode, mais bien de s'interroger sur l'émergence d'une pratique et sur son efficacité sociale. Mais par-delà cette prise de distance, il est possible de déceler un deuxième intérêt, à savoir celui de mieux définir la pratique dont il est question lorsqu'on parle d'intervention intellectuelle. De fait, il faudrait éviter de tenir pour acquis le langage épistémologique hérité des années 1970, qui considérerait d'emblée la démarche réflexive sous la modalité des pratiques dites discursives engagées dans le conflit des *épistémè* et admettant, comme par principe, une forme de surpuissance des idées.

Or, dans l'éthique contemporaine, il y va de tout autre chose que d'une production épistémique de discours. L'originalité de l'éthique contemporaine réside, en effet, dans son versant interventionniste et dans son rapport à l'action. Elle s'est donné un cadre de réflexion où la production intellectuelle est remise en tension avec son expérimentation sociale dans des processus collectifs. L'intérêt du point de vue choisi n'est donc pas uniquement de prendre distance intellectuellement par rapport à des pratiques discursives, comme on prendrait du recul par rapport à des affirmations ou à un ensemble de jugements renvoyant indirectement à des situations pratiques. Son intérêt est plutôt de saisir un champ pratique dans sa dynamique évolutive, en tant qu'il comprend bien entendu des discours, mais également des actions, des productions institutionnelles et des positionnements collectifs visant à modifier des situations vécues. L'éthique est un champ pratique où l'intellectuel met en jeu les limites intrinsèques de sa position et son nécessaire effacement, un champ pratique en évolution dont les productions discursives

ne sont qu'un aspect particulier, nécessaire mais non suffisant, constitutif mais non dominant, incapable donc de déterminer à lui seul la signification et la portée de ce champ. Il en résulte du même coup que les désaccords intellectuels, les divergences doctrinales et les différents courants discursifs font partie du champ en question sans en être pour autant déterminants.

Si l'on prend la peine d'analyser et de critiquer l'éthique comme ce champ pratique en évolution, on s'apercevra qu'il faut pour s'y impliquer une forme de positionnement intellectuel qui en constitue en même temps la spécificité sur le plan d'une épistémologie de l'action collective. La question n'est plus alors celle de produire un discours éthique, comme on pouvait en morale traditionnelle produire un discours sur les valeurs, voire juger les passions et les vertus susceptibles de conduire les actions humaines. La question devient celle de participer au champ pratique de l'éthique en évolution, c'est-à-dire de « faire de l'éthique », de se trouver une place en proposant des solutions à l'égard de situations concrètes, voire en proposant des manières de chercher collectivement des solutions dans des situations problématiques tout en évitant les pièges des contre-transferts et en préparant l'effacement nécessaire à la transformation réelle des situations. De ce point de vue, on l'aura compris, la distinction entre « éthique appliquée » et « éthique fondamentale » n'est qu'un miroir aux alouettes pour autant qu'il est question pour tous de « faire de l'éthique », c'est-à-dire de s'inscrire d'une manière ou d'une autre dans un champ critique en évolution.

Pour procéder à une telle inscription, les démarches éthiques de la fin du XX^e siècle ont partagé implicitement des préalables épistémologiques qu'elles n'ont guère élucidés. Nous pensons que ces préalables sont au moins au nombre de deux. Le premier est selon nous de type contextuel ; le deuxième est de type pragmatique. Par préalable contextuel, nous entendons la référence implicite aux limites rationnelles imposées par la référence à un contexte d'action. Dans un tel cadre, l'idée d'une pensée déterminante *a priori* n'a pas de sens. Tous les principes envisageables sont d'ordre téléologique et cette téléologie pratique implique un rapport interne de la raison avec elle-même telle qu'elle accepte son incomplétude comme résultant des injonctions du réel historique, du choc de son être-au-monde, ou, encore, d'une genèse empirique. Il y a ainsi une productivité sous contrainte de la raison qui suppose une prise en compte de ses limitations contextuelles comme une externalité nécessaire non seulement à sa réalisation mais aussi à son développement progressif comme règle de comportement social. Il en résulte une conception développementaliste de la raison éthique comme un processus révisable, essentiellement dépendant de mécanismes délibératifs internes assurant sa révisabilité tant *ex ante* que *ex post* dans un cadre coopératif.

Le deuxième préalable est de type pragmatique. Les limitations contextuelles mettent en évidence des contraintes de participation à un processus téléologique et soulignent le rôle déterminant de la référence au champ d'action concret en tant qu'externalité pour l'action rationnelle. Le préalable pragmatique porte de son côté sur le processus d'action proprement dit qui accompagne cette représentation du champ de l'éthique. Ce processus ne peut en aucun cas être considéré comme un tout achevé. Il s'agit au contraire d'un mouvement en soi inachevable de type autocorrectif (du genre essai-erreur-élimination) qui correspond à une forme d'expérimentation sociale à laquelle participent les producteurs d'éthique. De ce cadre expérimentaliste de l'action résultent deux conséquences pour un engagement dans le champ de l'éthique : la première est que les concepts que peut mobiliser un tel engagement se forment nécessairement en cours d'action et ne sont donc jamais donnés une fois pour toutes. Il n'est possible d'entretenir avec eux qu'un rapport de type inférentiel. La seconde conséquence est qu'il est nécessaire d'encadrer spécifiquement le processus lui-même en tant qu'il est de nature expérimentale, de manière à garantir la transformation des jugements inférentiels par les leçons apportées par la pratique. Le processus éthique doit ainsi être conçu sous la modalité d'un apprentissage social. Il dépend d'une forme particulière d'action coopérative à l'égard d'objectifs conjoints et dans un cadre institutionnel adapté. Ce deuxième implicite épistémologique renvoie le champ de l'éthique à son rapport interne avec une forme de pragmatisme sociale, à savoir sa participation à l'autorégulation d'une société délibérative démocratique.

S'inscrire dans le champ de l'éthique, c'est donc à la fois reconnaître l'origine empirique des externalités que tente de prendre en charge ce mode d'intervention sociale et, en même temps, jouer le jeu d'une internalisation possible des mécanismes de solution à la reproduction de l'ordre social. Cette tension entre externalisme des problèmes et internalisme des solutions a eu des conséquences directement identifiables dans les types de positionnements intellectuels pris dans le champ de l'éthique. Deux voies ont ainsi été tentées face à cette tension. La première voie – la voie procédurale – consiste à internaliser la conception pragmatiste du processus de la raison éthique du point de vue de l'externalisation des limitations contextuelles. Il en a résulté une conception de la raison éthique suivant le modèle d'une pragmatique formelle, délibérative et communicationnelle, permettant de faire face aux limitations des contextes pratiques (marqués par la domination de la raison stratégique) grâce à un test interne capable de critiquer l'universalisation des intérêts concernés. La seconde voie – la voie pragmatiste – consiste à appliquer le schéma inférentialiste aux limitations contextuelles, c'est-à-dire à considérer les externalités elles-mêmes comme sujettes à un processus constant de redéfinition en fonction des apprentissages rendus

possibles par le processus de re-régulation sociale. Dans ce cas, les limitations contextuelles sont bien entendu reconnues, mais considérées comme secondes par rapport au maintien du processus d'expérimentation sociale. C'est le processus d'enquête sociale qui doit amener à une réévaluation permanente des limitations contextuelles. Celles-ci permettent à la fois de relativiser les critères collectifs de satisfaction et de vérifier leur capacité à déplacer la représentation établie des limitations. Elles opèrent dès lors à la façon d'un test sans pour autant pouvoir être réduites à cette seule fonction, dans la mesure où elles expriment aussi un état des croyances des acteurs éthiques eux-mêmes en leur capacité à évoluer.

Ces deux voies sont révélatrices des insuffisances épistémologiques qui accompagnent encore le positionnement des éthiques contemporaines à l'égard de leur champ pratique d'intervention sociale. Les insuffisances en question attestent aussi de la persistance du cadre de l'éthique moderne dans un contexte de pensée et d'action pourtant radicalement transformé. Alors même que ces visions externalistes et internalistes du rapport à l'intervention éthique, même doublées d'une pragmatique délibérative ou d'une évaluation des cadres d'action, tentent de prendre la mesure de ces transformations, elles manifestent encore dans leur recherche des présuppositions typiquement modernes. Face au champ pratique en évolution, elles tentent soit de traiter les limitations contextuelles en définissant un horizon *universaliste* de leurs pratiques, un horizon régulateur supposé susciter une plus grande capacité de rationalisation du monde commun (un « transcendantalisme faible ») ; soit de traiter le processus d'apprentissage social de l'éthique de manière *volontariste*, en cherchant ainsi à développer une évaluation des dispositifs d'adaptation eux-mêmes, de telle sorte que l'apprentissage social se double d'une capacité réflexive d'apprendre à apprendre (un « pragmatisme perspectiviste »).

Ainsi, alors même qu'elle se transforme radicalement, l'éthique comme champ pratique a continué à se référer à un cadre de pensée obsolète du point de vue de l'action qu'elle tente de produire dans la société. Elle a continué à se réfléchir comme action dans le cadre d'une conception universaliste et volontariste de l'action, typique de l'héritage de la philosophie morale moderne. C'est la raison pour laquelle le déplacement vers une critique de l'éthique comme champ pratique nous paraît si décisif aujourd'hui. Ce déplacement permet de mettre en évidence des questions épistémologiques qui autrement sont déjà intriquées dans les différentes théories comme des questions propres à chacun des sous-champs théoriques de la pratique. Par contre, lorsque l'on cerne simplement la relation qu'entretient toute pratique de l'éthique avec son engagement dans le champ de l'intervention éthique à la fois comme

limitation contextuelle de son point de vue et comme forme de programmation sociale de sa pratique réflexive, il s'agit uniquement de savoir quel cadre de référence est mobilisé pour assumer cette relation spécifique au champ pratique. On se rend compte alors que l'idée d'une morale universaliste et volontariste tient encore lieu de faire valoir dans un horizon d'action qui tente pourtant de s'orienter en fonction d'un régime holiste et pragmatiste. Négativement, un tel régime d'action peut être considéré comme ne présupposant ni une forme d'idéalité *a priori* valable pour tous indépendamment des situations particulières ni une règle prédonnée de capacitation qui viendrait garantir la réussite d'un processus sur la base de la seule volonté de suivre une telle règle. Mais positivement, ce régime d'action est d'abord novateur moins par ce qu'il réclame que par ce qu'il pose comme structure de l'action éthique. Il s'agit de ce que nous proposons de nommer un point de vue holiste et pragmatiste en éthique, c'est-à-dire une forme d'intelligence collective de l'apprentissage qui donne accès à une « pédagogie totale » de l'action comme processus génétique d'autotransformation des blocages identitaires. Un tel processus est, selon le point de vue que nous défendrons, le seul en mesure de produire une pratique de l'intervention éthique capable de se laisser elle-même remettre en question par la vulnérabilité des acteurs concernés et de dépasser les contre-résistances que suscitent dans son propre modèle d'intervention les recherches de solutions.

Dans notre ouvrage précédent sur l'éthique, *Normes et Contextes*, nous avons insisté sur les insuffisances du holisme dans ses versions tant sémantique que pragmatique¹. La prise en compte des conséquences du tournant pragmatiste du point de vue de la pratique de l'éthique, nous amène à proposer ici la version qui nous paraît acceptable du holisme et que l'on pourrait qualifier de « holisme génétique » de l'action en tant que processus social d'apprentissage.

Alors que le holisme sémantique veut fixer la capacité d'action en fonction d'une totalité de signification prédonnée par sa représentation, le holisme pragmatique tente de référer la capacité d'action à la totalité d'usage qu'elle ne cesse d'induire pour s'expérimenter comme signification possible. Ces deux conceptions holistiques nous semblent à la fois montrer combien un holisme est une exigence incontournable pour une théorie de l'action qui ne se donne pas d'emblée en référence à un universalisme de la raison, et qu'il ne peut être conçu de manière fixiste,

¹ Cf. M. Maesschalck, *Normes et Contextes. Les fondements d'une pragmatique contextuelle*, Hildesheim/Zürich/New York, Olms, 2001, p. 119. Comme on le verra au chapitre 2 de la quatrième partie, ce différend ne concerne pas uniquement la position de H. Putnam, mais également l'inférentialisme défendu notamment par R.B. Brandom [cf. *Articulating Reasons. An Introduction to Inferentialism*, Cambridge/London, Harvard UP, 2000, p. 29].

comme une autre forme de totalisation prédonnée, en fonction de la représentation ou de l'usage. Le holisme pragmatique renvoie d'ailleurs implicitement à un devenir qu'il ne thématise pas comme tel, parce qu'il s'y réfère encore de manière purement externe comme à une factualité. Or, s'il s'agit bien pour l'action de s'autoréaliser par sa mise à l'épreuve dans l'usage, c'est qu'elle advient à soi-même de manière immanente par un processus génétique qui constitue une forme d'expérience « totale » et progressive de son auto-générisation².

Notre hypothèse de départ est donc que la limite atteinte aujourd'hui par les modes de régulation éthique et les formes de régression qui s'en suivent vers des modèles hiérarchiques et hétéronomiques provient en grande partie de la persistance d'un cadre épistémique global inadéquat et, de plus, oblitéré par les critiques limitant l'éthique à un ensemble de pratiques discursives. Pour dépasser une telle situation, il faut d'abord, grâce à la phénoménologie en particulier, déconstruire les effets pervers de ce cadre inadéquat et, ensuite, tenter de proposer un cadre nouveau, mieux adapté au champ pratique qui a commencé à se constituer et capable de prendre en compte, comme nous tenterons de le montrer, tant le point aveugle du *faire-pouvoir* que celui du *rapport au tiers* dans les processus d'apprentissage éthique. C'est à cette condition, nous semble-t-il, que l'éthique pourra jouer son rôle de programmation sociale et éviter une régression vers des modèles hiérarchiques et hétéronomiques.

Pour étayer cette hypothèse, nous allons proposer une démarche en quatre parties. Les deux premières auront pour objectif de fonder un nouveau point de vue sur l'éthique entendue dans sa qualité spécifique de pratique d'intervention intellectuelle dans le champ des rapports sociaux. Il s'agira pour nous, d'une part, de montrer l'intérêt de sortir des présupposés universaliste et volontariste hérités de la morale moderne et, d'autre part, de prolonger le geste de sortie de ces présupposés par une reconstruction de la téléologie du jugement éthique oblitéré par ces présupposés. À travers cette démarche structurant les deux premières parties, la phénoménologie radicale nous servira de guide et nous permettra de fonder en éthique ce que nous nommerons, en fin de deuxième partie, un « point de vue d'immanence sur la vulnérabilité des positions et sur la transformation des affects ». Les deux dernières parties s'attacheront quant à elles à démontrer qu'un tel point de vue appelle la construction systématique d'une théorie pragmatiste de l'intervention éthique entendue comme apprentissage social. C'est à travers ces deux

² Dans un livre à paraître sur les sources fichtéennes d'un tel point de vue holiste en éthique, nous tenterons d'en montrer les fondements dans un concept politique de « pédagogie totale » de l'action collective, non dans un sens totalitaire ou absolutiste que lui conférerait un savoir suprême de l'action, mais au sens esthétique d'un art total se réalisant dans l'assumption des conditions de son ontogenèse comme soi.

parties que se jouera, suivant notre sous-titre, *le passage de la phénoménologie radicale au pragmatisme social* dans la transformation actuelle de l'éthique. La thèse qui justifie ce passage est qu'un point de vue d'immanence en éthique ne peut en définitive s'acquérir complètement que de manière interne à son usage, c'est-à-dire en s'effectuant comme expérimentation sociale sur le plan (méso-social) des relations inter-groupes et de l'ontogenèse des identités d'action.